



Communication et rumeur dans la Rome antique

Communication and rumor in ancient Rome

Komunikacja i plotka w starożytnym Rzymie

<https://doi.org/10.34766/fetr.v50i2.1068>

Étienne Wolff^a

^a *Professeur Étienne Wolff, <https://orcid.org/0000-0003-2859-0789>, Université Paris Nanterre*

Abstract: Les Romains, hommes de la parole, aimaient communiquer. Ils sont à la tête d'un empire bilingue. En Occident, le latin s'est imposé en Italie puis dans les provinces, quoique les langues locales aient longtemps persisté. En Orient, ils ont par pragmatisme adopté la langue la plus diffusée, le grec. L'oral prime dans de nombreux aspects de la vie publique et privée. Ceci favorise la circulation de rumeurs, qui peuvent même avoir une influence sur la vie politique. Cependant l'écrit, sous la forme notamment des inscriptions, est très important dans le paysage urbain. La communication dans l'Empire est facilitée par la création sous Auguste d'un service de poste publique, le *cursus publicus*.

Mots-clés : communication, bilinguisme, oral, écrit, rumeur.

Abstract : Romans, people of the word, highly valued communicating with each other. They ruled a bilingual empire. Although local languages survived for a long time - Latin was dominant in the West — in Italy, and later also in the provinces. In the East on the other hand, due to practical reasons, Greek was adopted as the most common language. The spoken language had a leading role in many areas of both public and private life. It promoted the spread of novelties that could have had an impact on political life. In the urban areas, however, it was the written language, in the form of inscriptions, that was the most important one. During the reign of Augustus communicating with other people and sending messages were facilitated in the Roman Empire owing to the creation of the public post service, *cursus publicus*.

Keywords : bilingualism, communication, gossip, spoken language, word-of-mouth, writing.

Abstrakt: Rzymianie, ludzie słowa, cenili porozumiewanie się między sobą. Panowali nad dwujęzycznym imperium. Na Zachodzie, w Italii i w okresie późniejszym również na prowincjach – mimo iż długo utrzymywały się języki lokalne – dominowała łacina. Na Wschodzie zaś, z powodów praktycznych przyjęli jako obowiązujący język najbardziej powszechny – grekę. W wielu dziedzinach życia publicznego i prywatnego wiódł prym język mówiony. Sprzyjało to przenoszeniu nowinek, które mogły wpływać na życie polityczne. W przestrzeni miejskiej to jednak język pisany, w formie inskrypcji, był językiem najważniejszym. Za panowania Augusta komunikowanie, porozumiewanie się ludzi i przenoszenie wiadomości zostało ułatwione w Imperium Rzymskim dzięki utworzeniu służby poczty publicznej, *cursus publicus*.

Słowa kluczowe: dwujęzyczność, język mówiony, komunikacja, pismo, plotka.

Introduction

Les médiévaux reconnaissent la force et le talent des Anciens (« nous sommes comme des nains juchés sur les épaules de géants » disait Bernard de Chartres), les modernes croient souvent avoir tout inventé. Or il n'en est rien. Si le concept de communication date certes de notre époque, la chose elle-même existe depuis toujours. La communication prend dans la Rome antique des formes multiples (Achard,

2006), basées sur la définition implicite de l'homme comme créature douée de la faculté de vivre en société et donc de communiquer avec ses congénères.

La communication est orale ou écrite. Vu le coût des supports de l'écriture et le faible taux d'alphabétisation (on y reviendra), l'oralité prend une place très importante.

1. Les langues de communication

Mais en quelle langue communiquait-on ? Les premiers témoignages écrits du latin ne sont pas anciens : seules quelques inscriptions (dont celle de la fameuse fibule de Préneste) sont antérieures au IV^e siècle avant notre ère. Au moment où se constitue la communauté du Latium dont la langue est le latin, tout près au nord-ouest de Rome se parle l'étrusque (qui n'est pas une langue italique), au nord l'ombrien, à l'est et au sud-est l'osque, etc. L'ombrien est attesté par un texte du rituel d'une confrérie d'Iguvium (Gubbio) connu sous le nom de Tables eugubines, l'osque l'est par des inscriptions plus nombreuses et a servi de langue d'expression originelle à une forme théâtrale, l'atellane. Il est malaisé de déterminer à quelle époque les différentes langues en usage dans l'Italie se sont effacées devant le latin, ou, pour formuler les choses autrement, quand le latin s'est imposé. Sans doute assez tardivement (fin du I^{er} siècle), et bien après la guerre sociale (89 avant notre ère) et l'établissement de la domination politique romaine en Italie (Dangel, 1995). Quant au grec, fortement implanté par le fait de la colonisation sur les régions côtières de l'Italie méridionale et en Sicile, il n'a peut-être jamais disparu. Dans le *Satiricon* de Pétrone, dont on suppose qu'il se déroule dans la région de Naples, l'influence du grec sur la langue des affranchis est sensible.

Avec la conquête du bassin méditerranéen, Rome s'est trouvée confrontée à une situation nouvelle. Comme le souligne Bruno Rochette (Rochette, s.d.), « Les Romains ont fait preuve, en matière d'emploi des langues, d'une grande capacité d'adaptation. Ils n'ont jamais imposé le latin par la force comme langue officielle aux régions qu'ils avaient conquises. Les cités du monde grec, une fois vaincues, ont continué d'utiliser le grec comme par le passé. Partout où les Romains sont présents, leur langue s'ajoute à celle(s) en usage dans ces contrées, mais elle ne s'y substitue pas. Ils attendent plutôt que l'initiative vienne des peuples conquis. Contrairement à Alexandre le Grand, qui avait voulu étendre le grec comme langue administrative de tout son empire (Plutarque, *Alex.*, 47.6), les Romains ne considèrent pas que l'extension de leur langue est liée à leurs conquêtes. Cette situation donne naissance à un paysage linguistique assez nuancé ».

Le latin est en principe la langue de l'administration, et sous la République les ambassadeurs étrangers devaient devant le Sénat s'exprimer en latin ou avoir recours à des interprètes (voir Valère-Maxime 2, 2, 2, qui ne parle que des Grecs mais il s'agissait certainement d'une mesure générale ; Cicéron, *De la divination* 2, 64, 131). Quant aux hommes politiques et généraux qui ont affaire aux Grecs, ils leur parlent en latin puis font traduire en grec. Ainsi Paul-Émile, après la défaite définitive de la Macédoine en 167 avant notre ère, annonça aux Grecs en latin le nouvel ordre qui devait s'instaurer, puis laissa à un interprète le soin de traduire la proclamation en grec (Tite-Live 45, 29, 3). Mais certains magistrats préférèrent utiliser le grec pour établir un contact direct avec la population. C'est ce que fit Flamininus en 196 avant notre ère lorsqu'il proclama la liberté de la Grèce aux jeux isthmiques (Plutarque, *Vies des hommes illustres*, « Flamininus » 10-12).

Dans la partie occidentale de l'Empire, le latin s'est généralisé, même si les langues locales ont persisté assez longtemps. Et du fait de sa position de langue de prestige, il a entravé les variantes locales autonomes. Dans la *Pars Orientis* les Romains, pragmatiques, avaient le souci d'établir une communication effective avec les populations soumises et d'être compris du plus grand nombre. Ils ont mis sur pied un système de communication fondé sur la langue la plus diffusée dans le bassin méditerranéen, c'est-à-dire le grec. Ainsi s'est établi un Empire bilingue. Cependant on relève parfois des traces d'ambivalence de la part des Romains, qui hésitent entre la volonté d'affirmer la supériorité romaine en utilisant le latin et un comportement pragmatique consistant à employer la langue commune à tous les habitants de la *Pars Orientis*, le grec (Marrou, 1848 ; Adams, 2003 ; Corbier, 2008).

2. L'oralité

Revenons à l'oralité. Certes parler de l'oralité en latin quand on ne dispose plus que de textes écrits semble à première vue contradictoire. Mais il n'y a pas moyen de faire autrement. On s'accorde en tout cas à reconnaître l'importance de la notion

d'oralité pour un peuple où la carrière politique et militaire imposait la maîtrise de la parole publique et où, logiquement, la formation des jeunes gens culminait avec l'apprentissage de l'éloquence. Cette utilisation de la parole n'est pas sans soulever quelques interrogations concrètes : si dans les théâtres les ingénieurs soignaient l'acoustique (avec succès comme on peut le constater dans les théâtres grecs et romains conservés), comment un orateur parlant sur le forum arrivait-il à se faire entendre de tous ses auditeurs, et comment un général haranguant ses soldats pouvait-il être entendu au-delà des premiers rangs des troupes ?

À partir du III^e siècle avant notre ère, l'écriture s'est affirmée progressivement dans les différents champs du savoir. Mais les Romains ont continué à réserver à la parole parlée un espace significatif, et surtout autonome, à côté de celui occupé par la parole écrite. Des aspects fondamentaux de la culture accordent un rôle central à l'oral.

C'est le cas par exemple de l'enseignement philosophique qui, dans la tradition socratique et cynique, se faisait sous la forme du dialogue, à travers notamment la technique de la dialectique qui permet l'examen critique de la pensée. Entendu comme œuvre littéraire, le dialogue est passé à Rome (Dubel et Gotteland, 2015). Si le dialogue à la romaine s'écarte du dialogue à la grecque (voir Cicéron, *De l'orateur* 2, 18), c'est par emprunt à cette tradition que Cicéron l'adopte pour certains de ses traités philosophiques et rhétoriques (avec des formules différentes : il peut intervenir directement et tenir le rôle principal comme dans les *Tusculanes*, la parole peut être partagée entre plusieurs personnages qui font de longs exposés, ainsi dans les *Académiques* et *De l'orateur*, ou encore il peut céder la place à des hommes du passé, en prétendant que l'entretien lui a été rapporté, c'est le cas dans la *République* et *De l'amitié*) et que Sénèque qualifie ses courts traités philosophiques de *Dialogues*, ce qu'ils ne sont pas.

L'importance culturelle de l'oralité se voit aussi par le rôle que la *uiva uox* joue à Rome dans la création, la diffusion et la réception d'une œuvre littéraire (Blänsdorf, 1996 ; Valette-Cagnac, 1997). Dans la création d'abord, dans la mesure où l'habitude est de dicter son texte à un secrétaire (Petitmengin

et Flusin, 1984 ; voir Horace, *Satires* 1, 4, 9-10 ; *Épîtres* 2, 1, 109-110), au point que le verbe *dictare* finit par signifier « composer ». Dans la diffusion ensuite, puisqu'à peu près tous les textes pouvaient donner lieu à des lectures publiques (*recitatio* ; Salles, 1992), depuis que cette pratique a été introduite ou mise à la mode par Asinius Pollion : l'auteur lit son propre texte ou recourt au service d'un lecteur (voir Pline le Jeune, *Lettres* 9, 34). Par ailleurs, quand on veut prendre connaissance d'une œuvre, on la lit soi-même à voix haute : ainsi l'esclave Davus écoute son maître Horace lire (*Satires* 2, 7, 1). La lecture muette ou silencieuse ne s'est généralisée à Rome qu'au cours du IV^e siècle, si l'on en croit un texte célèbre de saint Augustin, *Confessions* 6, 3, 3. Fréquemment aussi, et notamment en société, on se fait faire la lecture par un esclave lecteur (voir par exemple Cicéron, *De l'orateur* 2, 223 ; Pline le Jeune, *Lettres* 3, 5, 11-12 ; Suétone, *Vies des douze Césars*, « Auguste » 78, 4). Les grands personnages ont un esclave spécialisé dans la lecture, ainsi un nommé Encolpius pour Pline le Jeune (*Lettres* 8, 1).

3. Omniprésence de l'écrit dans la ville romaine

La ville romaine présente une originalité : l'écriture lui donne forme, partout de l'écrit y est offert au regard du passant (dédicaces d'édifices publics, inscriptions honorifiques accompagnant une statue, etc.). Ce phénomène essentiellement urbain se prolonge cependant hors des villes par les inscriptions sur les portes des villes, sur les tombeaux le long des routes et sur les milliaires (bornes). On a pu parler d'une culture épigraphique (Corbier, 2006 ; Valette-Cagnac, 1997).

Les textes épigraphiques urbains représentent une part importante des documents écrits qui nous sont parvenus. Ces textes sont de nature très variable. Il peut s'agir de textes législatifs, puisque la loi romaine est une loi écrite, et que l'affichage des lois constitue depuis la loi des XII Tables une garantie pour le citoyen. Le phénomène continue sous l'Empire : le pouvoir impérial publie sur des supports durables les mesures les plus importantes ou

les écrits impériaux (*Res Gestae* d'Auguste, discours de Lyon de l'empereur Claude sur l'entrée des Gaulois au Sénat, par exemple).

Il existe parallèlement une forme d'écriture non-officielle, les graffitis. Certains véhiculent des messages anodins (prix pratiqués dans une boutique, trace d'une relation sexuelle, message électoral), d'autres ont un contenu politique. On est alors tenté de voir là l'expression d'une opinion publique (autrement contrainte par la censure), même si l'identité des scripteurs (hommes du peuple ou membres de l'élite ?) reste indéterminée. Suétone donne de bons exemples de cette forme d'opposition. Par exemple, sous la dictature de César, des gens écrivirent au bas de la statue de Lucius Brutus (le Brutus qui libéra Rome des rois) : « Ah : si tu étais vivant ! », et sur la statue de César lui-même : « Brutus, pour avoir chassé les rois, a, le premier, été fait consul ; / cet homme, pour avoir chassé les consuls, a finalement été fait roi » (*Vies des douze Césars*, « César » 80).

Il serait illusoire de penser que le recours systématique à l'affichage de l'écrit, dont la pratique est diffusée dans tout l'Empire, témoigne d'une alphabétisation générale du monde romain. Hors des classes cultivées, il est impossible de mesurer le degré d'alphabétisation des populations. De nombreux témoignages laissent penser que des compétences limitées en matière de lecture et d'écriture permettaient de lire de courtes inscriptions en majuscules ou les gros titres des plus longues. Cette semi-alphabétisation devait être assez répandue. Un personnage du *Satiricon* de Pétrone, Hermeros, déclare ainsi ne pas avoir appris la géométrie, la critique des textes et autres sornettes, mais pouvoir lire les inscriptions (*lapidarias litteras scio*, 58, 7).

4. La diffusion et la circulation de l'information

On connaît mal la diffusion des décisions aux débuts de la République, mais il semble bien que l'affichage des décisions des comices et du Sénat ait eu lieu assez tôt sur des tableaux blanchis, sans que cela soit systématique. César introduisit en 59 av. J.-C. lors de son premier consulat une innovation capitale

: la diffusion d'un compte-rendu officiel des débats du Sénat et des assemblées du peuple (*acta senatus et populi romani*). Mais son héritier Auguste restreignit considérablement la portée de cette mesure (Suétone, *Vies des douze Césars*, « Auguste » 36).

Pour la diffusion de l'information au-delà de Rome, il y a bien sûr une différence entre ce qui relève de l'information publique, qui comprend aussi bien la diffusion des décisions et ordres du pouvoir que la récolte des informations utiles à la gestion de l'État, et les nouvelles privées que les individus transmettent à leurs proches ou à leurs relations d'affaires, mais au départ les moyens dont ils disposent sont les mêmes. Jusqu'à la fin de la République, il n'existe aucun service officiel de courrier au service des magistrats. Ce sont généralement des particuliers de confiance, avec l'aide de leurs esclaves ou affranchis employés comme *tabellarii* ou *cursores*, ou encore des marchands appelés à voyager entre Rome et des régions parfois éloignées, qui se chargent des échanges de lettres et de dépêches officielles entre le Sénat romain et les provinces. La communication se fait aussi par l'intervention d'ambassadeurs. Ceux qui commandent des troupes peuvent utiliser des soldats envoyés en mission. Le recours à des animaux dressés à cet usage reste exceptionnel : selon Pline l'Ancien (10, 53, 110), Decimus Brutus, assiégé par Antoine dans Modène en 43 av. J.-C. envoie des messages attachés aux pattes des pigeons (Sartre, s.d.).

Par prudence on pouvait utiliser un chiffrement pour la correspondance importante (Collard, 2004) : ainsi faisait César (Suétone, *Vies des douze Césars*, « César » 56). Sa méthode de cryptage consistait à décaler les lettres de l'alphabet de trois rangs, A devenant D, etc. Il est possible qu'il ait utilisé parfois des techniques plus complexes (cf. Aulu-Gelle 17, 9, 1-5). Cicéron dans sa correspondance à Atticus utilise largement la cryptographie, la crainte que ses lettres ne soient interceptées l'amène à coder les patronymes. Il substitue notamment les noms propres de Pompée, de Clodia, de son frère Clodius, par des sobriquets. Pompée est désigné par quatre surnoms, Epicrates, Sampsiceramus, Hierosolymarius et Arabarches lorsque les propos de Cicéron se font plus tranchants. Clodia apparaît derrière l'épithète homérique d'Héra Boôpis, « aux yeux de vache »,

c'est-à-dire « aux grands yeux », peut-être par allusion aux mœurs incestueuses qu'on lui prêtait : elle fait comme Héra, à la fois la sœur et la femme de Zeus. Clodius enfin est qualifié de *sacerdos Bonae Deae*, « prêtre de la Bonne Déesse », par référence à sa participation clandestine aux célébrations des mystères de la Bonne Déesse, une cérémonie rigoureusement réservée aux femmes.

La situation change complètement avec Auguste. Suétone (*Vies des douze Césars*, « Auguste » 49) nous apprend qu'en vue d'être informé rapidement de ce qui se passe dans les provinces, Auguste crée un système de relais sur les routes, à la fois pour faciliter les déplacements et les rendre plus rapides, mais aussi pour que ce soit les mêmes messagers qui apportent les dépêches jusqu'à leurs destinataires, de sorte que l'on puisse si nécessaire leur poser des questions et leur demander des compléments d'information. Il a donc été le premier à esquisser un service de transport officiel (nommé d'abord *uehiculatio*), que ses successeurs organiseront davantage et qui deviendra le *cursus publicus*, vaste réseau de relais permettant la circulation des messagers officiels mais aussi des agents de l'État en mission. Ce service de transport est fondé sur trois éléments : l'emploi de véhicules, la présence de relais et le système des réquisitions (de véhicules et d'attelages) pour faire fonctionner le tout. Il suppose évidemment l'existence de routes en bon état. Il fallait un sauf-conduit (*diploma*), délivré avec parcimonie, pour pouvoir utiliser le *cursus publicus*, qui n'était accessible aux particuliers qu'à titre exceptionnel (Pflaum, 1940 ; Kolb, 2000 ; Crogiez-Pétrequin et Nelis-Clément, 2009).

Globalement, il y a une grande diversité dans la rapidité des déplacements et l'acheminement des informations. Différents facteurs interviennent (degré d'urgence, saison, transport terrestre et/ou maritime, éloignement, etc.). Les chiffres donnés par les sources antiques pour la durée d'un déplacement (par exemple Plin l'Ancien 19, 1, 3-4 ; Achard, 2006, p. 134-136 ; André et Baslez, 1993) et l'arrivée d'une nouvelle sont donc extrêmement variables.

5. Nouvelles, rumeur, lieux d'échange

La place de l'écrit n'a jamais fait disparaître la diffusion orale de l'information. Des bruits circulent, on vient aux nouvelles, des rumeurs se créent, vraies ou fausses. Les banquets, les thermes, le forum, sont des lieux privilégiés de rencontre et d'échange. Tite-Live fait des descriptions spectaculaires de l'arrivée des nouvelles importantes, ainsi le délire de joie qui s'empare de Rome à l'annonce de la victoire du Métaure sur Hasdrubal en 207 pendant la deuxième guerre punique (44, 50-51).

La lecture de Tacite et de Suétone montre à quel point les rumeurs jouent un rôle important dans certains épisodes historiques (Duchêne, 2020). Par exemple Tacite (*Annales* 15, 39) nous dit que les mesures prises par Néron pour soulager le sort du peuple lors de l'incendie de Rome ne lui valurent aucune popularité, « car s'était répandue une rumeur selon laquelle, au moment même où brûlait la Ville, il s'était rendu sur sa scène personnelle et avait chanté la destruction de Troie ». Suétone ne parle pas de rumeur, il affirme la chose comme une certitude et c'est sa version qu'on trouve le plus souvent chez les historiens modernes. Ce sont de faux bruits volontairement répandus qui, alors que Galba s'était retranché dans le Palatium, l'en font sortir, ce qui permet de l'assassiner (Suétone, *Vies des douze Césars*, « Galba » 19). Tacite a quelques réflexions théoriques sur la rumeur, grossie par la crédulité des oisifs (*Annales* 14, 58, 3).

En temps de paix civile, la soif de nouvelles n'est pas moindre. Martial nous a laissé un joli portrait de nouvelliste en 9, 35 (on pensera au personnage d'Arrias dans les *Caractères* de La Bruyère) :

« Tu as un sûr moyen de te faire inviter à souper, Philomusus, c'est d'inventer force nouvelles et de les débiter comme vraies. Tu sais ce qu'a décidé, dans son conseil, le roi des Parthes, Pacorus ; tu sais le compte de l'armée du Rhin et de celle de la Sarmatie ; tu es au fait des ordres qu'a transmis par écrit le chef des Daces ; le laurier de la victoire n'est pas encore aux mains du général, que déjà tu l'as vu ; le ciel d'Égypte ne verse pas une fois ses eaux sur les noirs peuples de Syène, que tu n'en sois informé ; le nombre des vaisseaux sortis

des ports de la Libye ne t'est jamais inconnu ; tu sais d'avance quelle tête César couronnera de l'olivier, et à quel vainqueur le père des dieux destine la guirlande triomphale. Épargne-toi ces inventions, Philomusus : tu souperas aujourd'hui chez moi, à condition que tu ne me contes pas de nouvelles. » (trad. V. Verger, N.-A. Dubois et J. Mangeart, 1834-1835).

L'épigramme est une variation sur le thème de l'invitation à dîner. Mais ici le parasite est un colporteur de nouvelles.

6. L'exemple de Martial

La rumeur intervient beaucoup aussi sur les questions de vie privée. C'est le ragot, le bruit qui court, généralement malveillant. Il concerne souvent les pratiques sexuelles et permet de formuler des accusations scandaleuses peu vérifiables (Greenwood, 1998). Ainsi dans l'épigramme 2, 82 de Martial :

« Pourquoi, Ponticus, fais-tu mettre en croix ton esclave après lui avoir coupé la langue ?
Ne sais-tu pas que tout le monde raconte ce qu'il ne peut plus dire ? »

La chaîne rumorale est ici claire : le maître (Ponticus), l'esclave, le peuple : une fois l'information relayée par la rumeur, le mal est fait, et il ne sert plus à rien de réduire au silence son premier vecteur.

L'épigramme 7, 62 fonctionne différemment :

« C'est la porte ouverte que tu enfiles des garçons déjà grands, Amillus,
et tu désires être surpris en pleine action,
pour faire taire les affranchis et les esclaves hérités de ton père
et le client malveillant au bavardage sournois.
Celui qui prend à témoin qu'il n'est pas passif, Amillus,
fait souvent la chose sans témoin. »

Amillus commet ses impudicités (en l'occurrence la sodomie) les portes ouvertes, ce qui est un paradoxe que le poète explique : il agit ainsi parce qu'il cherche à faire taire la rumeur, diffusée par ses esclaves, ses affranchis et ses clients, qu'il est un homosexuel passif (ce qui est déshonorant pour un Romain libre). Il essaie donc de faire circuler une rumeur pour en empêcher une autre.

La crainte des indiscretions faisait apprécier les esclaves sourds. Voici l'épigramme 11, 38 :

« Récemment, Aulus, un muletier a été vendu vingt mille sesterces.
Tu t'étonnes d'un prix si élevé ? Il était sourd. »
Donnons enfin une épigramme où la rumeur ne concerne pas le domaine sexuel (3, 80) :
« On raconte que Cinna écrit des petits vers contre moi.
Il n'écrit pas, celui dont les poésies ne sont lues de personne. »

La médisance et les ragots pouvaient être pesants. Pline le Jeune (*Lettres* 1, 9) se réjouit d'être dans sa villa des Laurentes et explique : « Je n'entends rien, je ne dis rien que je puisse regretter d'avoir dit ou entendu ; personne ne décrie devant moi qui que ce soit par des propos malveillants, et de mon côté je ne critique personne, si ce n'est moi-même quand je n'écris pas à mon goût ; aucun espoir, aucune crainte ne me trouble, aucune rumeur ne m'inquiète. »

7. Le banquet, lieu d'échange

Le banquet à Rome est certes un festin de mets, mais il l'est aussi de mots. Les discussions, savantes ou non, accompagnent les plats et les rendent plus savoureux. Les relations se nouent par le partage de la nourriture et de la parole. Naturellement il existe des banquets de nature très différente : ce peut être une sorte de spectacle offert par un riche personnage pour se faire valoir ; à l'opposé, il peut s'agir d'un repas frugal entre ami cultivés. Le banquet a en principe ses règles (on parle alors de *cena recta*) concernant

l'heure de commencement et de fin, le nombre et la place des convives, le nombre et l'ordre des plats, etc., mais elles ne s'appliquent pas à tous les types de banquets (Vössing, 2012). Il arrive notamment que le repas soit un repas inégal (*cena impar*), où le maître fait servir une nourriture et un vin différents à ses amis intimes et aux autres convives (voir Pline le Jeune, *Lettres* 2, 6).

Horace (*Épîtres* 1, 5), Martial (voir plus bas) et Pline le Jeune (*Lettres* 1, 15 ; 3, 12 ; 9, 17) ont défini le repas idéal : c'est un repas frugal où l'on parle librement. Cependant il y a des nuances entre eux : Horace insiste sur la présence de vin, Pline aime qu'on fasse venir un lecteur, un comédien, un ou une musicienne. S'il peut être agréable d'entendre lire, l'hôte ne doit pas faire comme le Ligurinus de Martial (3, 44, 45 et 50), qui n'invite à dîner que pour procurer à ses vers des auditeurs.

Martial définit le repas idéal dans une invitation à son ami Toranius (5, 78). La nourriture sera modeste, et pour le vin, Toranius le rendra bon en le buvant. En revanche, il n'aura pas à prononcer ou entendre des discours mensongers, ni ne devra se forger une contenance ; le maître de maison ne donnera pas lecture d'un gros volume ; aucune danseuse de Gadès ne se livrera à des mouvements lascifs. Une petite flûte créera un fond musical, et deux jeunes filles feront la compagnie. Martial a repris une autre fois le thème de l'invitation à dîner. En 10, 48, il convie six amis : là aussi la nourriture sera simple, du vin de Nomentum l'accompagnera ; surtout la conversation

sera libre, et cela sans qu'on ait le lendemain à regretter ses paroles de la veille – allusion aux accusations qu'entraînaient sous les empereurs tyranniques les propos imprudents lâchés dans l'ivresse.

Les *Saturnales* de Macrobe, qui ressortissent au genre littéraire du banquet, sont une forme extrême de banquet lettré, puisque, comme chez Platon, Xénophon, Plutarque ou Athénée, il n'y est presque plus question de nourriture et de boisson, mais seulement des propos tenus (Romeri, 2002).

Conclusion

La communication, en règle générale, s'effectue sur plusieurs registres, indépendants ou concomitants : le langage, le paralangage (intonations, niveau de la voix, etc.) et les gestes ou mouvements utilisés comme signifiants. Nous nous sommes limité ici au premier aspect. Les Romains avaient un goût incontestable pour la parole, l'échange, la communication. Ce qui est sans doute le plus remarquable dans la société romaine, c'est à la fois l'importance de l'oralité et, parallèlement, l'incroyable quantité de textes gravés sur pierre ou sur bronze. La langue est la meilleure et la pire des choses, on le sait depuis Ésope, et l'oralité avait pour corollaires le bavardage et la circulation de rumeurs. Quant à l'écrit, il n'a cessé de se développer, et les Romains ont réussi par la maîtrise des voies terrestres et maritimes à mettre en contact toutes les parties d'un Empire immense.

Bibliographie

- Achard, G. (2006 [1991]). *La communication à Rome*, Paris : Les Belles Lettres.
- Adams, J. N. (2003). *Bilingualism and the Latin Language*, Cambridge : Cambridge University Press.
- André, J.-M. et Baslez, M.-Fr. (1993). *Voyager dans l'Antiquité*, Paris : Fayard.
- Blänsdorf, J. (1996). Aspects de l'oralité dans la littérature latine. In : J. Dangel et Cl. Moussy (éds.), *Les structures de l'oralité en latin*. 133-146, Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne.
- Collard, Br. (janvier-juin 2004). La cryptographie dans l'Antiquité gréco-romaine. III. Le code, *Folia Electronica Classica* (Louvain-la-Neuve) 7.
- Corbier, M. (2006). *Donner à voir, donner à lire. Mémoire et communication dans la Rome ancienne*, Paris : CNRS.
- Corbier, M. (2008). Rome, un empire bilingue. In : L. Villard (éd.), *Langues dominantes, langues dominées*. 29-55, Rouen : Publications des universités de Rouen et du Havre.
- Crogiez-Pétrequin, S. et Nelis-Clément, J. (2009). La circulation des hommes et de l'information. In : Fr. Hurllet (éd.), *Rome et l'Occident : Gouverner l'Empire (Ile siècle av. J.-C. -Ile siècle ap. J.-C.)*. 107-139, Rennes : PUR.
- Dangel, J. (1995). *Histoire de la langue latine*, Paris : PUF.
- Dubel, S. et Gotteland, S. (éds.), (2015). *Formes et genres du dialogue antique*, Bordeaux : Ausonius Éditions.
- Duchêne, (2020). *Comment écrire sur les empereurs ? Les procédés historiographiques de Tacite et Suétone*, Bordeaux, Ausonius Éditions.
- Dunbabin, K.M.D. (2003). *The Roman banquet : images of conviviality*, Cambridge : Cambridge University Press.

- Greenwood, M.A.P. (1998). Martial, Gossip, and the Language of Rumour. In : F. Grewing (ed.), *Toto notus in orbe*. 278-314, Stuttgart : Franz Steiner.
- Kolb, A. (2000). *Transport und Nachrichtentransfer im Römischen Reich*, Berlin : Akademie Verlag.
- Petitmengin, et Flusin, B. (1984). Le livre antique et la dictée. Nouvelles recherches. In : E. Lucchesi et H.D. Saffrey (eds.), *Mémorial André-Jean Festugière. Antiquité païenne et chrétienne*. 247-262, Genève : Cramer.
- Marrou, H.-I. (1948). *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, Paris : Éditions du Seuil.
- Pflaum, H.-G. (1940). Essai sur le *cursus publicus* dans le Haut-Empire, *Mémoires présentés par divers savants étrangers à l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut de France*. Première série, Sujets divers d'érudition. Tome 14, 1^{re} partie. 189-391.
- Poucet, J. (1989). Réflexions sur l'écrit et l'écriture dans la Rome des premiers siècles, *Latomus*, 48, 2, 285-311.
- Rochette, B. (s.d.), Bilinguisme et multilinguisme dans l'Empire romain. <https://eduscol.education.fr/odysseum/bilinguisme-et-multilinguisme-dans-lempire-romain> (consulté le 06.02.2022).
- Romeri, L. (2002). *Philosophes entre mots et mets. Plutarque, Lucien, Athénée autour de la table de Platon*, Grenoble : Jérôme Millon.
- Salles, C. (1992). *Lire à Rome*, Paris : Les Belles Lettres.
- Sartre, M. (s.d.), Antiquité gréco-romaine : le bourdonnement incessant de l'information. <https://larevuedesmedias.ina.fr/antiquite-greco-romaine-le-bourdonnement-incessant-de-linformation> (consulté le 06.02.2022).
- Valette-Cagnac, E. (1997). *La lecture à Rome : rites et pratiques*, Paris : Belin.
- Vössing, K. (2012). Les banquets dans le monde romain : alimentation et communication, *Dialogues d'histoire ancienne*, Supplément 7, 117-131.